

Salon des métiers... du monde permanent

juridique

Avocat

« Coupable ou innocent, tout le monde a le droit d'être défendu ». Les activités de l'avocat comprennent la constitution minutieuse d'un dossier, les entretiens avec son client à son bureau ou en prison,... ainsi que la plaidoirie, temps fort pour celui-ci.

Avocat-conseil (terme qui a remplacé celui de conseiller juridique). Il traite des dossier pointus pour guider une entreprise dans ses choix.

formation : à l'Université, bac+4 en droit ou diplôme équivalent et examen d'entrée dans un Centre régional de formation professionnelle d'avocats (projet de réforme en cours. Durée probable 18 mois).



Clerc de notaire

Collaborateur immédiat du notaire, il prépare et rédige des actes (contrats de mariage, vente, bail...) et effectue des recherches pour mener à bien un dossier.

formation : 4 ans en École de notariat accessible sur dossier après le bac ou une capacité en droit.



La vie d'une société est faite aussi de règles, dont certaines sont définies par la Loi. Ces règles concernent tous les domaines de notre vie : familiale, professionnelle, les questions administratives, les échanges commerciaux,...

Les lois touchent des domaines très différents et sont nombreuses. Leur application est donc une affaire de spécialistes qui interviennent pour conseiller, établir des actes respectant la Loi, concilier les personnes en cas de désaccord et juger en cas de conflit.

Ces spécialistes sont les professionnels du monde juridique. Parmi eux, une grande proportion de femmes. Une autre caractéristique de ces professionnels aujourd'hui, c'est leur moyenne d'âge, plutôt élevée : donc de nombreux départs en retraite dans les années à venir qu'il faudra remplacer...

De la prévention au règlement de conflit

Si la profession d'avocat est la plus connue, c'est aussi la plus représentée : en constante augmentation, la profession compte aujourd'hui 42 609 avocats en France. Alors que les avocats ont longtemps été des hommes, il y a de plus en plus de femmes qui choisissent ce métier. Ils sont chargés de conseiller et défendre. Le bon fonctionnement de la Justice s'équilibre avec d'autres acteurs : ceux qui établissent et conservent les actes authentiques (notaires), ceux qui répondent à des questions techniques (experts judiciaires), ceux qui assistent aux audiences et retracent leur déroulement (greffiers), ceux qui établissent des constats ou exécutent des décisions de justice (huissiers).

Des statuts et des formations différents

Si les métiers sont variés dans la Justice, les statuts le sont également : la majorité des avocats, notaires et huissiers de justice exercent leur activité à titre individuel (profession libérale et indépendante), mais les magistrats (procureurs, substituts) et les greffiers sont des fonctionnaires.

Les cursus de formation passent essentiellement par l'Université pour suivre des études de Droit. Certains métiers nécessitent de suivre une école spécialisée et beaucoup des concours. Il faut du temps pour apprendre un métier où vos actes quotidiens ont pour but de rendre plus juste les rapports entre les personnes.



Le secteur en chiffres

En 2004, les avocats, greffiers, huissiers de justice, notaires représentent :

- 55 000 professionnels en France
- 500 professionnels en Franche-Comté
- 80 professionnels dans le Territoire de Belfort

source ministère de la justice 2005

Les métiers juridiques ? ça m'intéresse !

Vous vous posez encore des questions ?
Vous voulez en savoir plus ?

Alors, discutez-en avec vos parents, vos professeurs, un conseiller d'orientation ou même allez rencontrer des professionnels du secteur.

À voir, lire, entendre

Pour compléter ces informations, voici quelques pistes à explorer dans les centres de ressources documentaires et sur le web :



- Actuel CIDJ 2005 : "Les métiers du droit" [fiche 2.51] "Avocat" [fiche 2.513] "Magistrat" [fiche 2.514] "Les métiers du notariat" [fiche 2.517]
- "Les métiers du droit" l'Étudiant 2004
- "Les métiers du droit" Onisep 2005

- CD-Rom Itinéraire pour un métier "Les métiers de la justice et du droit" Onisep 2002
- Site web du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr (concours, recrutement et métiers)
- Site web du ministère de l'Onisep : www.onisep.fr, rubrique métiers : les fiches métiers en ligne.

Adresses pratiques

CIO Belfort
Centre Commercial des 4 As
90000 BELFORT
Tél. 03 84 57 32 60

MIFE-Cité des métiers
Place de l'Europe - BP 980
90020 BELFORT CEDEX
Tél. 03 84 90 40 00



Paroles de pro !

Muriel, la juge

"Le métier de magistrat permet de changer de métier plusieurs fois au cours d'une carrière : on peut changer de matière, on peut demander des détachements dans d'autres administrations et ensuite revenir, enrichi d'expériences nouvelles."

Alain, le juge

Magistrat, c'est vraiment être dans le concret, dans la vie des



gens et voir comment les choses évoluent avec la société. Les décisions que l'on prend ont une grande influence dans la vie des gens. Être juge ce n'est pas être assis derrière son bureau à rédiger des jugements.

La vision médiatique qu'on a de la justice c'est souvent la justice pénale. Or il faut savoir que ce n'est vraiment qu'une infime partie du travail, ce n'est pas ça le quotidien d'un magistrat.

J'ai choisi ce métier pour l'indépendance, par goût des responsabilités et de la prise de décision.

Tous les jours je suis content d'aller travailler. Juge ? C'est un métier passionnant !

Juge pour enfants

Magistrat, il rend la justice au nom de l'État et veille au respect des lois, des textes législatifs et réglementaires. Lui seul fixe les sanctions et les peines. Il s'occupe des mineurs délinquants et joue un rôle plus préventif que répressif.

formation : Bac+4 (master de droit ou diplôme d'un Institut d'Études Politiques) et concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature de Bordeaux (durée de la formation 3 ans).

Greffier des services judiciaires

Tous les tribunaux et autres cours de justice ont leur secrétariat : le greffe. Le greffier gère les dossiers pour les magistrats, enregistre les affaires, rédige les actes... et prévient les différentes parties.

formation : Bac+2 en droit et concours d'entrée à l'École Nationale des greffes à Dijon (18 mois de formation).

Greffier en chef : concours de niveau bac+3 en droit et formation de 14 mois à Dijon.

Huissier de justice

Il transmet les actes et jugements des tribunaux, veille à ce qu'ils soient exécutés, établit des constats et procède à des recouvrements de créances.

formation : 2 ans de stage dans une étude d'huissier de justice avec cours à l'École Nationale de procédure, après un bac+4 en droit.

mais encore...

- Avoué • Conseiller juridique
- Juriste d'affaires • Juriste d'entreprise • Notaire • Substitut du procureur • Juge des affaires familiales • Juge d'application des peines •

Tous les métiers sont mixtes

www.mife90.org/SPM